

## Abonnements.

CANADA.  
Un An.....\$1.00  
Six Mois..... 0.60

ÉTATS-UNIS.  
Un An..... 1.10  
Frais de Poste compris.  
(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

Aime Dieu et va ton chemin.

## LE JEUNE ÂGE.

Paraissant les 1er et 15 du Mois.

## Administration.

Toute la correspondance devra être adressée à F. X. BOULEAU, Instituteur, et Éditeur-Propriétaire, à Pointe-Gatineau, P. Q.

Les Annonces sont publiées à raison de 8 cents par ligne, pour la première insertion, et le quart du prix pour chaque insertion subséquente.



SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA GATINEAU.

15 Décembre 1878.

ARRIVÉE

DU

MARQUIS DE LORNE

ET DE LA

PRINCESSE LOUISE

A OTTAWA.

Malgré l'inclémence du temps, une foule considérable s'est rendue au dépôt du chemin de fer du St. Laurent pour assister à l'arrivée de S. E. le Gouverneur Général et de S. A. R. la princesse Louise. S. H. le maire accompagné des MM. les Echevins prirent place sur une magnifique plateforme que le comité de direction avait fait construire pour la circonstance. Plusieurs arches de triomphe élevés de distance en distance se faisaient remarquer par le bon goût qui avait présidé à leur exécution. Le couple vice-royal se rendit directement au Rideau-Hall.

Le lundi 2 décembre devait prendre place dans notre mémoire, car toute la population d'Ottawa et des environs avait hâte de saluer notre nouveau gouverneur et de présenter ses hommages à la gracieuse fille de S. M. la Reine Victoria. Mais comme nous venons de le dire, le mauvais temps a dérangé les projets de beaucoup de particuliers. Un avis du maire a rassuré de suite les citoyens en les avertissant que les illuminations étaient remises au mercredi suivant.

Le mardi, S. E. le gouverneur-général reçut, à 3 heures, dans la chambre du Sénat, les diverses députations de la ville.

La proclamation du maire demandant aux citoyens de décorer leurs demeures et leurs places d'affaires a reçu son entier effet. Dès 6½ h. du soir, nombre de maisons s'illuminaient comme par enchantement, et, à ce moment, leurs Excellences parcoururent en voiture, suivis d'un escadron des dragons de la Reine, les principales rues de notre ville. Des cris de bienvenue frénétiques furent poussés durant tout le trajet du couple illustre par une multitude compacte enthousiasmée. Ces cris portaient de millier de cœurs heureux de manifester toute leur joie et leur respect en ce grand jour.

Les édifices du Parlement et les jardins qui les environnent étaient magnifiquement illuminés. L'arche du Service Civil produisait un bel effet. La clôture en fer et les portes étaient ornées de lanternes innombrables disposées avec goût. Le temps était sec avec fort vent. Le

vent a été fort préjudiciable à plusieurs illuminations, et, particulièrement, à celles pour lesquelles on avait requis le gaz. Néanmoins la fête a été magnifique sous tous les rapports.

La procession aux flambeaux offrait un spectacle féérique. Après s'être formée sur la rue Sparks, elle passa le pont des Sapeurs, descendit la rue Sussex jusqu'à l'Eglise Catholique où elle rencontra Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise escortés de leur garde à cheval. Ici tout le cortège fit volte-face et on se dirigea de nouveau par la rue Sussex et la rue Wellington aux édifices parlementaires. La procession entra par la porte de l'Est; passa sous le grand arche et sortit par la porte de l'ouest.

On calcule qu'il y avait au moins dix mille personnes en face du Parlement quand la procession a défilé.

Cette fête nous en rappelait une autre à laquelle nous assistâmes l'an de grâce 1855 à Boulogne-sur-mer, en France. La première exposition universelle, à Paris, eut lieu cette même année. La Reine d'Angleterre voulut bien accepter l'aimable invitation que lui fit l'Empereur Napoléon III de visiter la grande capitale à l'occasion de cette exposition. En 1803, Bonaparte forma à Boulogne un camp célèbre; ce même camp servit en 1854 pour y recevoir pendant la guerre de Crimée une armée de réserve de 80,000 hommes. Donc au mois de juillet 1855, nous fîmes notre valise, et nous nous rendîmes directement à Boulogne où devait se faire la rencontre des deux têtes couronnées. Sa Majesté était sur son yacht accompagné d'une escadre commandée par l'amiral Cochrane. Le vaisseau amiral était le *Bellerophon*, ancien et formidable navire à trois ponts armé de cent canons. Lorsque le yacht fit son entrée dans le port, sa prestance était réellement royale; mais une chose assez remarquable se présenta: le yacht pourrait-il faire son évolution pour reprendre la pleine mer? avait-on considéré la longueur de ce gracieux navire? n'était-il pas plus long que le port était large? En effet, il s'en fallut de bien peu que le yacht fut obligé de marcher à reculons, ce qui eut été un événement assez disgracieux. Bref, la reine débarqua sur le quai où elle fut reçue par les autorités de la ville. Là, fort bien placé à une fenêtre de la bâtisse de la douane, nous assistâmes à l'arrivée de la reine au devant de laquelle se rendit Napoléon III. L'entrevue fut cordiale: l'empereur embrassa la reine..... Dois-je compléter mon récit?.....

A cette heure, elle était heureuse cette reine; le prince Albert l'accompagnait, et sa haute stature dominait son entourage. Prince charmant, rempli de talents, la reine était fière de son époux autant qu'elle était en droit de l'être de son sceptre.

Les équipages de l'empereur attendaient sur le quai; mais au moment de partir

pour se rendre à la gare du chemin de fer du Nord (car la Reine se rendait de suite à Paris), on s'aperçut qu'une roue du carrosse impériale était brisée; il fallut la réparer sur place, ce qui fit que le départ eut lieu deux ou trois heures plus tard. Conséquemment la Reine et le prince Albert n'arrivèrent qu'à 8 heures du soir à Paris, tandis qu'une foule immense les y attendait vers 4 heures...

En saluant Son Altesse la Princesse Louise, nous le disons encore, nous pensions à son illustre mère et au prince défunt. Ah! cette perte a été un deuil pour toute l'Angleterre et aussi pour le Canada! Le 14 décembre 1861 est une date que Sa Majesté n'oubliera jamais! Et pourquoi faut-il que de si tristes souvenirs se placent si près des joies les plus vives! Bornons-nous à nous incliner devant les décrets de Dieu.....

Où, si S. E. le Marquis de Lorne est sensible à l'accueil que lui a faite la population canadienne-française, c'est que cette population a conservé en entier les bonnes traditions de ses ancêtres. Elle se rappelle encore ce bel adage de la chevalerie française: "*mon Dieu, mon Roi et ma Dame.*" Nous avons la foi qui sauve les âmes—le patriotisme qui est la véritable sauvegarde de la royauté—et le respect qui représente les délicats sentiments que nous professons pour notre compagne. Notre souveraine qui s'est toujours montrée le modèle des épouses et de la mère de famille, cette souveraine nous avons appris à la respecter, à l'aimer, et c'est ce qui explique le mieux la cause de cette réception si sympathique faite à Son Altesse Royale la Princesse Louise.

Le séjour que Leurs Excellences vont faire dans notre pays leur permettra de juger par eux-mêmes que les canadiens-français sont de vrais monarchistes et de loyaux sujets. Nous sommes fiers assurément que la Reine Victoria ait fait un si heureux choix dans la personne du Marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada, et doublement heureux même de posséder deux personnages si bien initiés aux beautés de notre chère langue française, cette langue que nous aimons et à laquelle se rattachent tant de souvenirs honorables pour le plus grand nombre de nos familles.

Soyez donc les bienvenus, Excellence et Princesse, et quoique notre feuille soit bien modeste, il nous a semblé que vos illustres noms placés dans ses colonnes la rehausseraient dans l'esprit de nos jeunes lecteurs auxquels nous voulons constamment enseigner le respect qui est dû à sa Souveraine et à son noble Représentant.

GUST. SMITH.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la famille royale d'Angleterre est dans la plus profonde affliction. Sa Majesté vient de perdre une de ses filles, la princesse Alice

mariée au duc de Hesse. Elle était née le 25 mars 1835, et par une coïncidence remarquable, elle a succombé la même date que son père, le prince Albert, qui mourut le 14 décembre 1861, comme nous le disons plus haut, et elle, le 14 décembre 1878, à l'âge de 35 ans!

Le gouvernement fédéral ainsi que beaucoup de citoyens ont placé le drapeau à mi-mât en signe de deuil. Nous sommes certains que la population canadienne française s'identifie en ce moment avec le chagrin qu'éprouvé S. A. Royale la princesse Louise de la perte de sa sœur. Une famille unie comme celle de notre reine ressent toujours très-vivement une si pénible séparation!

G. S.

**Notre langue.**

La langue française est la langue de nos ancêtres. Les Jacques Cartier, les Champlain, en plantant le drapeau fleurdelysé sur les rives du St. Laurent nous ont laissé non-seulement les souvenirs de leur noble caractère mais aussi les récits de leurs voyages dans notre contrée, et tous écrits en bon français du bon vieux temps. Lorsqu'on possède des traditions de famille comme les nôtres, que ces traditions se sont perpétuées de génération en génération, on ne peut admettre qu'un canadien, autrefois, ait eu l'idée de répudier la langue de ses pères. Une sorte de culte est attaché à cette langue, et si le patriotisme est si prononcé chez nos canadiens, cela tient évidemment à ce qu'ils ont toujours voulu conserver et leur langue et leurs institutions. Or la loyauté se trouve toujours chez le vrai patriote, et de tout temps les canadiens ont su faire respecter l'une et l'autre.

Aujourd'hui quelques personnes pensent que l'usage de la langue anglaise pourrait compromettre notre langue: tel n'est pas notre avis. Tant que l'élément canadien-français restera sur notre sol, on peut être certain que ni notre langue ni nos institutions ne disparaîtront.

Mais pourquoi les Anglais se refusent-ils à apprendre la langue française? Nous n'aurons pas l'indiscrétion d'énumérer les raisons qu'ils opposent à la nécessité pour eux de la connaître: qu'il nous suffise de déclarer ici que toutes les familles bien élevées en Angleterre parlent parfaitement le français; cette langue fait partie de l'éducation et quiconque ne la connaît point ou ne peut la parler n'a qu'une instruction incomplète. La langue française est une langue universelle comme l'anglais, et il est vraiment singulier de constater qu'en Canada les Canadiens, généralement, parlent les deux langues, tandis que les Anglais se renferment absolument dans leur langue nationale.

Nous voyons aussi, à notre grand regret, quelques familles canadiennes-françaises (fort peu heureusement) qui affectent de ne parler que l'anglais, c'est plus comme il faut, beaucoup plus distingué de ne parler qu'en anglais.—En Angleterre on ne raisonne pas ainsi; on trouve qu'il est beaucoup plus distingué de parler une langue étrangère, et qu'il est parfaitement aimable de causer en français avec un Français, lors même que celui-ci serait parfaitement instruit dans la langue anglaise.

Dédaigner sa propre langue, c'est mépriser sa nationalité. Et chose curieuse, tous les Canadiens reconnaissent qu'il est absolument nécessaire de parler les

deux langues. Entendons-nous les Anglais dire qu'il est bon qu'ils parlent, eux, convenablement le français? Jamais. Les Canadiens sont obligés d'apprendre l'anglais pour opérer leurs transactions commerciales avec la population anglaise, mais ceux-ci évitent toute occasion d'apprendre le français, soit dans les collèges, soit dans les pensionnats, afin de ne point compromettre (il faut le supposer) leur nationalité.

Mais les Canadiens aiment leur langue; tant mieux. Le cœur français est loyal et restera toujours tel.

GUST. SMITH.

**HISTOIRE DU CANADA.**

Vous vous rappelez, lecteurs, que nous avons posé quelques questions sur l'histoire du Canada? Aujourd'hui, c'est le temps d'y répondre. Il le faut bien si nous voulons nous instruire; rester ignorant, c'est rester trop à plaindre, Dieu merci! nous n'en sommes pas encore là. Pour s'instruire cependant il faut se recueillir, réfléchir, étudier sérieusement.—Mais ne voyez-vous pas, cher ami, que toujours être sérieux, cela devient fatigant; non, on ne peut pas toujours être comme cela. Ne jamais se récréer, c'est à n'y pas résister.—Vous avez raison, j'en conviens, c'est pour-quoi nous écouterons bien

*Une petite histoire pour commencer.*

Petit Jean était un génie pour son âge; c'est, du reste, la coutume de tous les petits Jean qui vivent dans les histoires. Seul et de lui-même, il faisait parfois des réflexions que bien des grandes personnes malheureusement ne font jamais. "C'est curieux, dit-il un jour à son papa, oui c'est curieux. Quand je me considère attentivement, et que je considère les autres, je trouve cela très curieux.—Bien, qu'as-tu encore à me dire?—Voilà: aussitôt que je veux marcher, mes jambes m'écoutent et se mettent en mouvement; si je veux arrêter, elles s'arrêtent à l'instant. Si je veux que ma main saisisse quelque chose, elle m'obéit aussi. Quand je veux manger, aussitôt mes mains, ma bouche, mes dents, une foule de serviteurs se soumettent à mes ordres. Enfin tous mes membres sont là, toujours prêts à faire ce que je leur commande; et moi, je suis comme un roi. Il y a donc, dans les enfants quelque chose qui commande et quelque chose qui obéit. Je trouve cela très-curieux." Le père, loin de trouver le discours de son fils trop simple pour y répondre, comme cela arrive trop souvent, hélas! l'embrassa tendrement d'abord. Il était heureux, car Jean commençait déjà à réfléchir sur un sujet qui occupe depuis longtemps les plus grands esprits, et sur lequel les savants ont écrit de gros livres. "Mon bon enfant, dit-il, comme tout le monde tu as un esprit, un corps, des membres; et toutes ces gens vivent en société dans le même individu. C'est l'esprit, qui, ayant son siège principal dans la tête, commande aux autres parties de notre personne. Ces dernières n'ont qu'à obéir et à suivre la direction de leur chef. Sinon tout va mal dans la cabane; les maladies se mettent de la partie; et il faut alors que le médecin intervienne avec ces méchantes médecines qui font mal sur le moment, afin de punir les mutins et de les faire rentrer dans l'obéissance. Si un membre continue à s'obstiner malgré tout, il faut alors le couper, le retrancher, le séparer

des autres; car le reste deviendrait malade, et la personne elle-même finirait par la mort." Jean restait sans ne rien dire, ayant l'air de penser ou de vouloir encore interroger. Cette fois, son père ne lui en donna pas le temps. "Tu me demandais ce que c'est qu'un GOUVERNEMENT, chose dont tu entends parler si souvent par les hommes. Tu viens d'en trouver toi-même, mon cher, l'explication.

Une nation, c'est un seul et même corps; tous les citoyens en sont les membres. A la tête de la nation, comme à la tête du corps, est une volonté, un homme, qui dirige, conduit, gouverne, commande.—C'est le gouvernement.—Nous tous, les citoyens, les membres du corps, nous obéissons, nous sommes gouvernés.

*Une autre histoire.*

Un père avait de nombreux enfants, qu'il aimait beaucoup, et quel est le père qui n'aime pas ces enfants? Ceux-ci le payaient de retour, et rien ne leur plaisait autant que d'exécuter ses ordres. Toute cette famille si bien unie, dont l'un commandait pour le bien général, et dont les autres obéissaient, formait comme une petite nation. Le père en était le chef; les enfants et les valets étaient les citoyens. Le père était le gouvernement, les autres étaient les sujets gouvernés.

A la mort du chef de la famille, les enfants furent très affligés, et, n'ayant plus personne à qui obéir, ils se séparèrent. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'isolés ainsi les uns des autres, ils étaient bien moins forts, bien moins prospères, bien moins heureux qu'auparavant. Ils se remirent donc ensemble; et comme il leur fallait une direction commune, ils choisirent leur frère aîné pour être leur chef. C'était lui qui avait le plus d'expérience; ils le mirent à leur tête. Mais celui-ci, craignant de ne pas avoir autant de sagesse que leur père regretté, demanda qu'on lui adjoignit deux autres de ses frères, lesquels l'assisteraient de leurs bons conseils pendant toute une année. Tous les ans donc la nombreuse famille se réunissait, pour élire deux de ses membres à la charge de conseillers de leur frère aîné. Puis une fois que ces trois frères, ainsi placés à la tête des autres, avait pris une décision quelconque, tout le reste de la famille mettait la main à l'œuvre pour l'exécution.

Cette famille modèle formait donc comme une petite nation; les trois frères étaient le gouvernement.

*Résumons.*

UNE NATION, c'est une espèce de grande famille. Tous ceux qui la composent vivent sous un même gouvernement et sont entre eux comme des frères.

UN PAYS (qu'on appelle aussi Etat, Contrée) ce sont les terres habitées par une même nation.

LE GOUVERNEMENT, ce sont ceux qui sont placés à la tête d'une nation pour la gouverner, pour administrer les affaires d'un pays.

Un gouvernement c'est encore la manière dont une nation est gouvernée.

1o. Il y a des nations gouvernées par un seul homme comme le corps est gouverné par une seule tête. On appelle cette espèce de gouvernement-là *une monarchie* et la tête de la nation s'appelle le *monarque* ou le *Roi*.

2o. Mais souvent le roi ne gouverne pas tout seul; il a alors des conseillers qu'on nomme les *ministres*. Quand c'est

la nation elle-même qui choisit parmi elle ceux qui doivent être les ministres du roi, on dit que ce gouvernement-là est une *monarchie constitutionnelle*.

30. Il y a des nations qui n'ont pas de rois ; mais ce sont plusieurs hommes choisis pour un certain temps par le peuple. Le temps expiré, le peuple les remplace par d'autres s'il le veut. Cette espèce de gouvernement-là se nomme une *république*.

Le gouvernement du Canada n'a jamais été républicain, et je vous assure que c'est tout aussi bien.

Ah ! mais j'y pense, nos réponses aux questions sur l'histoire du pays. Je m'aperçois que j'ai trop bavardé, j'ai tout pris l'espace qui m'était réservé, et ma foi, il faut bien remettre à plus tard. Au revoir donc !

## LA RELIGION

ENSEIGNÉE

AUX PETITS ENFANTS.

(PAR MGR. DE SÉGUIER.)

Me trouvant à la campagne, dans le repos de la famille, mes sœurs m'ont prié de donner à leurs petits enfants les premiers éléments de la connaissance et du service de Dieu, en attendant qu'elles pussent leur faire les Cathéchismes ordinaires des paroisses.—Elles avaient essayé de faire elles-mêmes ce petits cours de religion, à l'aide de Cathéchismes diocésains dont on se sert habituellement ; mais elle s'étaient trouvées embarrassées à chaque pas par des formules trop relevées, et par un langage trop théologique pour de très-jeunes enfants.

J'ai rempli avec amour ce cher petit ministère, et, à mesure que je faisais une leçon, je la rédigeais, en m'efforçant de conserver aux demandes et aux réponses la simplicité d'une parole très-familière.

Beaucoup d'excellentes mères de famille se trouvent arrêtées, me dit-on, par les mêmes difficultés que mes sœurs. Je crois leur rendre un véritable service en leur offrant ce petit enseignement préparatoire, dont le seul mérite est d'avoir été, pour ainsi dire, *fait d'après nature*.

Je dépose cet humble travail entre les mains de la très-bonne et très-sainte Vierge MARIE, au pied de la crèche de l'Enfant Jésus.

### Leçon 1.

LE BON DIEU.

*Qui a fait le ciel et la terre ?*

C'est le bon Dieu.

*Qu'est-ce que le bon Dieu ?*

Le bon Dieu est le créateur et le maître de toutes choses.

*Peut-on voir et toucher le bon Dieu ?*

Non, parce que le bon Dieu est un esprit.

*Qu'est-ce qu'un esprit ?*

Un esprit est un être qui n'a pas de corps et qu'on ne peut voir ni toucher.

*Le bon Dieu occupe-t-il une place ?*

Non, car il est un esprit, et les esprits n'occupent pas de place.

*Le bon Dieu a-t-il eu un commencement ?*

Non, Dieu n'a pas eu de commencement.

*Aura-t-il une fin ?*

Non, Dieu n'aura pas de fin.

*Pourquoi n'a-t-il pas eu de commencement et n'aura-t-il pas de fin ?*

Parce qu'il est éternel, c'est-à-dire qu'il est toujours.

*Comprenez-vous cela ?*

Non, mais nous devons le croire ; c'est un mystère.

*Qu'est-ce qu'un mystère ?*

Un mystère est une chose qui existe véritablement, mais que nous ne pouvons pas comprendre.

*Si nous ne pouvons comprendre Dieu, pouvons-nous du moins savoir qu'il existe ?*

Oui, nous le pouvons très-certainement.

*Comment cela ?*

En voyant tout ce qu'il a fait,—le ciel, la terre et nous-mêmes.

*Dieu voit-il tout ?*

Oui, Dieu voit tout au ciel et sur la terre ; il voit mon âme aussi bien que mon corps, et connaît toutes mes pensées.

*Faut-il aimer le Bon Dieu ?*

Oh ! oui, de tout son cœur, parce qu'il est infiniment bon, et que c'est lui qui nous a donné tout ce que nous avons.

*Faut-il craindre d'offenser le bon Dieu ?*

Oui, parce qu'il est infiniment juste, et que, par conséquent, il déteste le mal et punit ceux qui le font.

*Faut-il le servir fidèlement ?*

Oui, parce qu'il nous a faits que pour cela.

*Comment s'appelle un homme qui sert bien le bon Dieu ?*

Un homme qui sert bien le bon Dieu s'appelle un bon chrétien.

**MYSTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ.**

*Y a-t-il plusieurs Dieux ?*

—Non, il n'y a qu'un seul Dieu, qui a tout fait et qui est le maître de tout.

*Y a-t-il plusieurs personnes en Dieu ?*

Oui, il y a en Dieu trois personnes.

*Comment les appelle-t-on ?*

La première s'appelle le Père, la seconde le Fils, et la troisième le Saint-Esprit.

*Le Père est-il plus grand et plus puissant que le Fils et le Saint-Esprit ?*

Non, ces trois personnes divines sont égales en toutes choses ?

*Le Père est-il avant le Fils ?*

Non, le Fils est éternel comme le Père et le Saint-Esprit.

*Le Père est-il Dieu ?*

Oui le Père est Dieu.

*Le Fils est-il Dieu ?*

Oui, le Fils est Dieu.

*Le Saint-Esprit est-il Dieu ?*

Oui, le Saint-Esprit est Dieu.

*Ces trois personnes font-elles trois Dieux ?*

Non, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un seul Dieu.

*Peut-on comprendre cela ?*

Non, c'est un grand mystère.

*Comment appelle-t-on ce mystère ?*

On l'appelle le mystère de la Sainte-Trinité.

*La Sainte-Trinité et le bon Dieu est-ce la même chose ?*

Oui, c'est la même chose.

*Comment savons-nous qu'il y a trois personnes en Dieu ?*

Nous le savons parce que le bon Dieu même nous l'a dit, et qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper.

### Le Sifflet.

Quand j'étais un petit garçon de cinq ou six ans, mes parents, un jour de fête, remplirent de sous ma petite poche. Je me dirigeai bien vite vers une boutique où on vendait toutes sortes de jouets fort tentants ; mais en chemin je fus charmé du son d'un sifflet que je vis dans les mains d'un autre petit garçon. Je lui offris aussitôt en échange de son sifflet tout mon trésor. Revenu chez moi, je m'en allai sifflant par toute la

maison, ravi de mon acquisition, mais fatiguant de ma musique les oreilles de toute la famille. Mes frères, mes sœurs, mes cousines, apprenant à mon retour que j'avais donné tout ce que j'avais pour ce mauvais bruit, me dirent que c'étaient plus de dix fois sa valeur. Ils me représentèrent ensuite combien de jolies choses j'aurais pu acheter avec le reste de ma monnaie, si j'avais été plus sage, et se moquèrent tellement de ma folie que j'en pleurai de dépit : la réflexion me donna dès lors plus de chagrin que le sifflet ne m'avait donné de plaisir.

Ce petit événement fut cependant plus tard de quelque utilité pour moi. L'impression en resta sur mon âme, et lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je me disais : " Prends garde de trop donner pour le sifflet, Benjamin ! " et de la sorte j'épargnais mon argent pour un meilleur usage.

BENJAMIN FRANKLIN.

### Le repos du dimanche.

Ce n'est pas bien d'aller à la chasse le dimanche. Dieu veut que ce jour soit consacré à l'honorer par un saint repos, mais non par des divertissements, comme celui, par exemple, qui consiste à verser le sang des créatures. Les châtimens fréquents, qu'il inflige aux transgresseurs de la loi, sont là pour servir d'avertissement aux jeunes gens. En effet, il est déjà constaté depuis longtemps que le grand nombre des accidents, qui arrivent aux chasseurs, arrive précisément le dimanche.—A ce propos voici ce qu'on lit dans le *Nouveau-Monde* : En revenant de la chasse, un jeune homme de seize ans, fils de B. Comeau, de Sutton, (c'était un dimanche) voulant décharger son fusil, celui-ci se creva entre les mains et la culasse vint lui frapper le front. L'os frontal fut mis à nu, la poudre lui brûla la figure et ses yeux sont en grand danger. Le Dr. Dubuc, appelé auprès du malade, a encore espoir de le sauver. Avis aux chasseurs le dimanche.

On ne saurait trop recommander la prudence aux enfants. Mais comme à cet âge on n'en a pas beaucoup, Dieu leur a donné des gardiens naturels, dont la mission est de leur prodigier tous les soins, et, par leur surveillance continue : ce sont les parents. Les pauvres enfants, qui s'éloignent de leurs parents, sont souvent bien exposés. L'histoire suivante est une preuve entre mille.—Vers la fin de novembre dernier, un enfant de la paroisse de St. Césaire, Joseph Louis Tessier, âgé de 10 ans, avait quitté le domicile de ses parents pour aller se promener ; et on le vit dans un moulin à farine vers les onze heures de l'avant-midi. Dans l'après-midi, le meunier ayant eu affaire à visiter le bas du moulin, trouva l'enfant mort, ayant le crâne défoncé et autres blessures. Il est à présumer que l'enfant aura voulu mettre une courroie et aurait été pris dans les mouvements, car le courroie était taché de sang.

### Petites Nouvelles.

Un accident pénible est arrivé dernièrement à l'Ance à Giles, Islet, sur la voie ferrée. Le convoi qui se rendait à la Rivière-du-Loup, a écrasé une voiture montée par un enfant de 11 ans, du nom de Z. Fortin. Le pauvre enfant a été haché par morceaux, que le conducteur a recueillis et a mis dans un sac, pour les remettre à sa famille.

(Le N.-Monde).

## LE JEUNE AGE.

—Dans diverses circonstances, à Halifax comme à Montréal, on a vu avec plaisir la manifestation des bons sentiments dont sont animés leurs Excellences envers les Canadiens-Français. "Il me semble, a dit la princesse Louise à l'hon. M. Baby, que je vais bien aimer ma petite France."

—Leurs Excellences ont voulu profiter de leur court séjour à Montréal pour aller visiter le couvent de Villa-Maria. Cette belle institution fait l'honneur de toute notre province, et spécialement de la grande cité canadienne. On nous rapporte que la réception faite aux nobles hôtes, y fut magnifique, digne des personnes qui en étaient l'objet, et digne de la maison honorée d'une telle visite. Les paroles mêmes de Son Excellence, le Gouverneur-Général, en sont une preuve: en répondant aux adresses qui lui furent présentées par les jeunes demoiselles, il leur dit qu'il avait déjà entendu beaucoup d'éloges de Villa-Maria par son prédécesseur, mais que ce qu'il voyait dépassait grandement l'opinion favorable qu'il s'en était formée. — Puis il termina en manifestant le désir de venir encore visiter ce magnifique établissement. A la fin de la séance, Son Altesse Royale descendit de son trône pour aller féliciter les élèves musiciennes de leur grand succès dans l'art musical. — Voici les noms de ces élèves ainsi que de celles qui ont présenté des adresses: Mlles. B. Bissonnette, H. Mullarky, A. McCreedy, B. Gélinas, Hernandez, Letellier, McGirr, Brotherson, McGarvey, Stubbs, Hayden, A. Royal, Boucher, Cusson, Vega, Lemoine, De La Naudière, Selby, McElhone, Sweeney. Ste. Marie.

Le convoi, qui portait son Altesse Royale la princesse Louise et Son Excellence le marquis de Lorne, devant faire halte à Ste. Victoire d'Arthabaska, les braves citoyens de cette localité se mirent en frais de faire une démonstration en l'honneur de notre nouveau Gouverneur-Général. Si l'on en croit les rapports des journaux, la fête eut un plein succès. Des drapeaux en nombres furent déployés, les maisons illuminées et décorées, un arche de triomphe élevé sur la voie ou le train devait passer vers les 10 heures du soir, et une compagnie de volontaires, sous les ordres du capt. Beaubien se mit bientôt sur pieds. Un beau feu de joie éclairait le village au moment où son Excellence débarquait sur une estrade spécialement construite pour cette circonstance. Enfin M. D. G. Bourbeau M. P. lut une adresse, écrite sur papier artistement enluminé; Son Excellence y répondit en langue française et en termes sympathiques. Mais ce qui, de tout cela, nous charma le plus, c'est le gracieux incident qu'on va lire. — Trois petites filles, Lucienne Bourbeau, âgée de 9 ans; Yvonne Bourbeau, âgée de 5 ans; et Obéline Matte, âgée de 6 ans, furent conduites ou portées dans le wagon où se trouvait la princesse Louise; lui présentèrent un des plus jolis bouquets, en même temps qu'une mignonne petite adresse. Comme bien on pense, la bonne princesse Louise les accueillit avec bienveillance. Quelques minutes après, le Marquis de Lorne, qui était remonté dans le char, en sortit tenant une des enfants dans ses bras, et la foule enthousiaste poussa des acclamations prolongées. — On nous dit que ces trois enfants sont d'une grande beauté. Lucienne est fille du député de Drummond et Arthabaska, et Yvonne est fille de M. J. O. Bourbeau, Ecr, maire de la localité.

### L'Abeille et l'Enfant.

"Regarde-moi," dit une abeille  
A l'enfant (mais sans le blesser):  
"Quand, sur la fleur blanche ou vermeille,  
"Tu me vois ainsi m'empresser,  
"Ne sens-tu pas en toi l'envie  
"De composer aussi du miel,  
"Et, tandis que fleurit et rayonne ta vie,  
"D'extraire de ces biens dont te comble le ciel  
"Le baume exquis de la science?  
"Sans attendre jusqu'à l'été,  
"Emplis ta ruche aussi. Vois-tu ma prévoyance  
"De chaque jour et de clarté  
"A su faire un our d'espérance.

MARIE MARJOLAINE.

### Variétés.

—Le chiffre 9 ressemble au paon, sans sa queue il ne vaudrait pas grand chose.

—J'ai fait le tour du monde, disait un matelot irlandais, et je puis garantir qu'il est aussi plat que cette table.

—Une petite fille étudiait l'histoire sainte:

"Interrogez-là, dit le père à un de ses amis, vous allez voir comme elle est savante."

Le bienveillant ami s'exécute et demande: "Eh bien, mon enfant, voulez-vous me raconter l'histoire d'Adam?"

La petite fille le regarde avec de grands yeux étonnés. "Adam? Oh! je n'en suis pas encore là."

—Qu'as-tu donc à la joue, mon petit Paul?

—C'est Jeanne qui vient de m'égratigner.

Ne parle donc pas toujours de ça, dit Jeanne, en haussant les épaules; je t'ai demandé pardon. Et quand j'ai demandé pardon au bon Dieu de quelque chose, il ne m'en parle plus jamais; c'est une affaire finie!

Jean-Baptiste laisse tomber un plat, qui, par miracle, ne se casse pas dans la chute.

—Vous avez eu de la chance, lui dit sa maîtresse.

—Oh! c'est pas moi, madame, qui ai eu de la chance... c'est le plat.

Jeannette, mangeant sa tartine.

—Maman, me donneras-tu encore une tartine.

La mère.—Pourquoi veux-tu savoir cela?

Jeannette.—C'est que si tu ne m'en donne pas une autre, je mangerai celle-ci plus lentement.

—Trop gourmande, la petite Jeannette, trop gourmande!

Le grand frère a six ans; la petite sœur en a quatre.

Passé un charbonnier.

—Les charbonniers, est-ce que ça se débarbouille tous les matins? demande la petite sœur.

—Certainement.

—Avec quoi?

Le grand frère réfléchit; puis d'un ton grave:

—Avec du savon noir, dit-il.

### Quittances d'abonnement 1878-1879.

Aux RR. MM. J. B. Proulx, Ptre., Collège Ste. Thérèse; J. N. Duguay, curé, St. Célestin; T. B. Doussset, curé, Barachois, N. B.; F. Aubry, curé, St. Jean, P. Q.; L. L. Pominville, curé, St. Rémi;

M. Jasmin, curé, St. Janvier; D. A. Gravel, St. Jean de Matha.

Aux Delles. Eva Fletcher, Rigaud; Corinne Legault, institutrice, Angers; Blanche Beauvais, Montréal; Alice Roy, Ste. Geneviève de l'Isle de Montréal; Anna Proulx, institutrice, Alfred, P. O.; Marie-Anne Lefebvre, institutrice, Templeton.

A MM. D. Desjardins, Ripon; L. Brunet, M. D., Ste. Marthe; Moïse Berthiaume, Ste. Marthe; Médéric Gareau, instituteur, Alfred, P. O.; J. M. Côté, instituteur, St. Bruno; Alfred Dostaler, instituteur, St. Stanislas; L. D. Gareau, Montréal, le notaire Bédard, Montréal; Deblois, Montréal; D. Gauthier, Montréal; Dr. Gauthier, Montréal; D. Parizeau, Montréal; Dr. Coderre, Montréal; Joseph Beauchamps, étudiant en droit, Montréal; Dr. Rottot, Montréal; Dr. Lachapelle, Montréal; F. X. Grenier, instituteur, Beauport; J. N. A. Archambault, inspect. d'E. Varennes; J. B. St. Pierre, N. P., Ripon; Pierre Fortier, Ripon; Louis Hotte, Ripon; S. Fortier, Valley-Field; M. Marion, Avocat, Montréal; J. P. Marion, Montréal; M. Vanasse, avocat, Montréal; Ouimet, Ouimet et Nantel, avocats, Montréal; M. Trottier, caissier Banque du Peuple, Montréal; M. Coullée, N. P., Montréal; M. E. Danseureau, Montréal; C. Payette, libraires, Montréal; Philippe Drapeau, Banque Nationale, Ottawa; H. Prud'homme, instituteur, Chateauguay; L. Moncion, dit Lamouche, Angers; M. Joanis, maire d'Angers; R. S. Jaron, étudiant en loi, Coteau-Landing; O. Forget, Terrebonne.

A MM. les élèves de l'Académie St. Joseph, Berthier.

### QUITTANCES D'ABONNEMENT POUR SIX MOIS.

Aux RR. MM. N. Piché, curé, Lachine, F. Kavanagh, Ptre., Lachine; W. Varrily, curé, Bathurst, N. B.; B. Véronneau, curé, West Farnham; D. A. Laporte, curé, Longue-Pointe; A. M. M. Elzéard Ouellet, Hébertville; Charles Picotte, St. Polycarpe; l'Institution de St. Mathias.

### QUITTANCES POUR VINGT MOIS D'ABONNEMENT.

Aux RR. MM. Théophile Allard, curé, Caraquette; D. A. Gravel, St. Jean de Mathias.

### QUITTANCES D'ABONNEMENT POUR LES ANNÉES 1878 A 1879 ET A 1879-80.

A. M. le G. V. H. Moreau, Evêché, Montréal.—A M. le Chanoine E. Moreau, Evêché de Montréal.

Les quittances d'abonnement qui précèdent sont pour les personnes auxquelles, au meilleur de notre connaissance, nous n'aurions pas expédié de reçus et non pour les autres. A l'avenir, comme nous nous le proposons depuis assez longtemps, nous accuserons réception dans le journal même de tout montant d'abonnement qu'on nous adressera. Si le nom de quelqu'un se trouvait omis nous serions heureux de l'engager à réclamer; nous lui rendrons prompt satisfaction dans le numéro suivant immédiatement après la date de cette réclamation.

A toute personne qui nous enverra la somme de huit piastres nous adresserons pendant un an dix copies de notre journal. Nous l'adresserons pendant six mois à celle qui nous enverra la somme de quatre piastres.

Aux instituteurs et institutrices qui voudraient introduire le *Jeune Age* parmi leurs élèves nous en enverrons dix copies pendant un an pour la somme de sept piastres, et pendant six mois pour la moitié de cette somme.